

BATZ-SUR-MER (44) 24.08.2023

COMPTE RENDU D'ENQUETE



1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est informé, par la réception d'un questionnaire technique (QT) en date du 30.05.2025 qu'une observation de PAN a eu lieu le 24 août 2023 à BATZ-SUR-MER (44) vers 00:30.

Un enquêteur est diligenté pour une enquête à distance le 02 juillet 2025. Un premier contact avec le témoin est pris le 03 juillet 2025.

L'observateur sera identifié « T1 » dans la suite du dossier.

Aucun autre témoignage sur ce phénomène ne sera recueilli au GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

Afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont le témoin l'exprime la narration est retranscrite telle quelle, sans aucune modification ni correction.

« Après ma journée de travail du 23 août 2023, (...dans une crêperie du Croisic fin de journée vers 23h/23h30) je suis allé faire une séance de sport assez tard entre 00h30 et 1h30 au de batz-sur-mer. Une fois après avoir fini, j'ai décidé de passer par la cote pour rentrer à pied avant d'aller définitivement me coucher par la suite dans le camping où j'ai la chance de pouvoir partir en vacances et loger avec ma famille. Je commence donc à prendre le chemin de retour vers 1h30/1h40 c'est alors qu'ici (47.27411, - 2.482339 sur google map), j'observe un point lumineux fixe blanc (vidéo issue de mes mémorises snapchat joint) très lumineux et assez gros d'une taille légèrement inférieure à celle de la lune, on pourrait croire qu'il s'agit d'elle d'ailleurs, mais je suis formel, ils ne s'agissaient pas de la lune ... Surpris, j'appelle mon cousin qui était au camping et lui fait part de mon observation peu commune, on rigole un peu et littéralement comme par hasard pendant que je lui raconte mon récit un numéro du Nevada m'appelle à 1h40/50 pendant que je suis au téléphone avec lui et que je lui dit de sortir de la tante voir ce phénomène que j'observe en continu depuis 5/10 min, ce qui nous fait rire, car la coïncidence est assez cocasse.

Malheureusement je n'ai plus trace du numéro du Nevada qui m'a appelé et qui vient rajouter de l'étrange à l'étrange, car j'ai changé de téléphone, mais bon, simple coïncidence sachant que je n'ai plus eu d'appel du Nevada ensuite. Pour revenir sur le phénomène, le point est fixe mon cousin part se recoucher et je l'observe encore pendant 20/30 minutes car cela m'interroge et c'est une première pour moi de voir ça ...

Plus bas à ma gauche sur la plage de Saint Michel des ados de 13/15 ans font un bain de minuit je n'y prête pas plus d'attention que ça, mais quand il partent vers 2h je décide d'aller leurs demander pour savoir ce qu'ils pourraient penser de cette lumière qu'ils avaient remarquer et trouvais un peu bizarre, mais ça ne les intéressais pas autant que moi ce que je peux comprendre pour avoir fait le même type de soirée qu'eux plus jeunes labah... Mais on tombe d'accord sur le fait qu'il ne s'agit pas de la lune et que c'est un peu anodin quand même. Sur ceux je dois travailler le lendemain et décide d'aller me coucher vers 2h30 pour ne pas être trop fatigué le lendemain alors que le point est encore là fixe, car je dois faire la plonge. J'ai 19 ans lors de ces faits. »

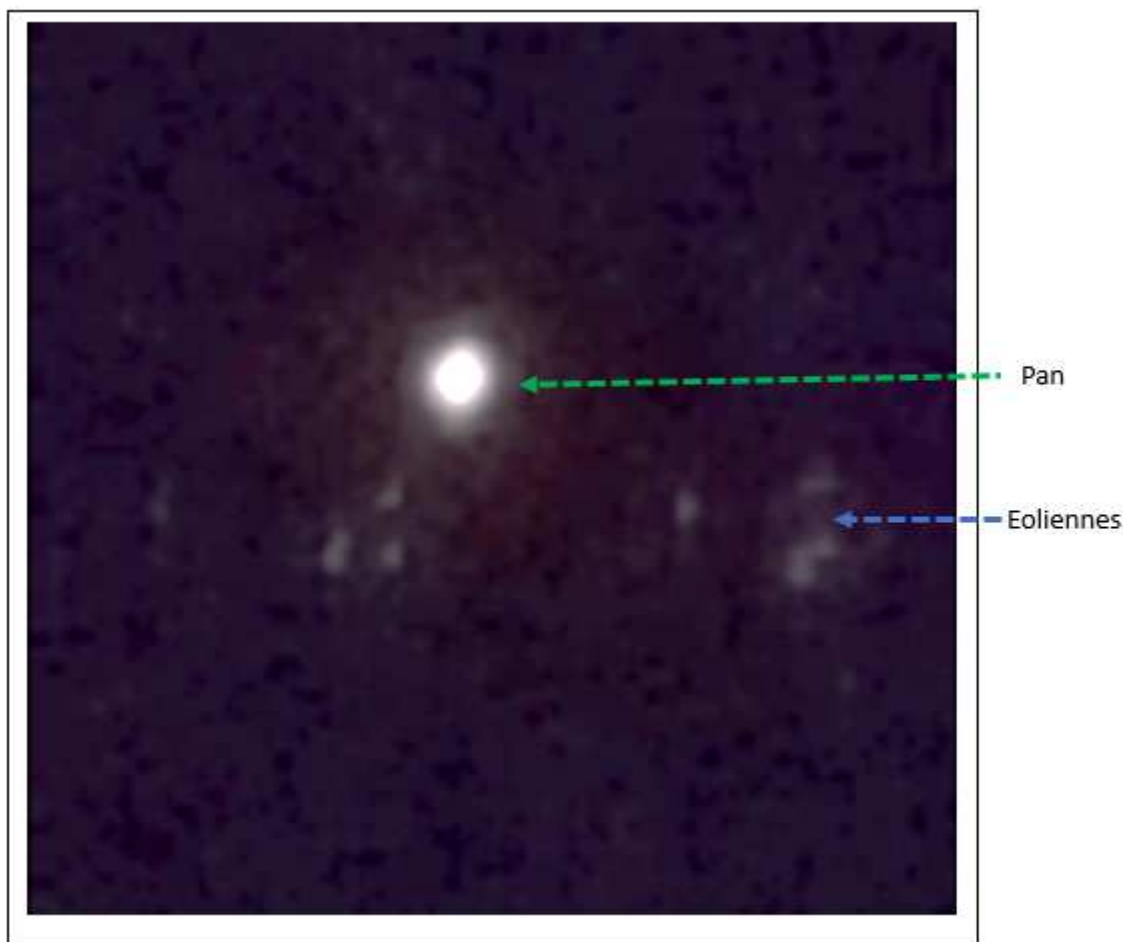
(Texte libre anonymisé extrait du Q.T).

Modèle CR selon DTN/DA/GP-2024.0012609

Le questionnaire apporte les compléments suivants :

- Durée de l'observation : 30 min (entre 1h40 et 2h10).
- Vidéo prise à l'aide d'un téléphone portable de marque Xiaomi redmi ...
- Conditions météorologiques : ciel dégagé, temps doux. T1 précise « on voit les éoliennes au loin ».
- Aucun bruit.
- 1 phénomène observé sous forme d'un sphère « parfaite » de couleur blanche.
- T1 estime la distance le séparant du phénomène à ~800 mètres.
- Direction d'observation sud-ouest + ouest. (soit entre ~220° vers 280°)
- Hauteur estimée du phénomène : 50 mètres du sol, légèrement au-dessus de la cime des éoliennes.
- T1 ne précise pas ses émotions, mais dans le QT, partie « narration libre » il indique avoir été « étonné ».

Une vidéo du témoin est jointe au QT. On y voit une ligne d'éoliennes.



Les informations techniques (métadonnées EXIF) de la vidéo transmise indiquent une date et un horaire différents de ceux mentionnés dans la déclaration d'observation (QT).

Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que l'application Snapchat modifie de manière importante les données lors de l'enregistrement ou du partage des vidéos.

Cela ne nous permet pas de vérifier directement la date et l'heure exactes de la prise de vue. La vidéo a une durée de 14 secondes.

L'enquêteur a contacté le témoin par mail (les 03 et 17 /07). Ce dernier confirme bien que la vidéo a été prise le jour de l'observation.

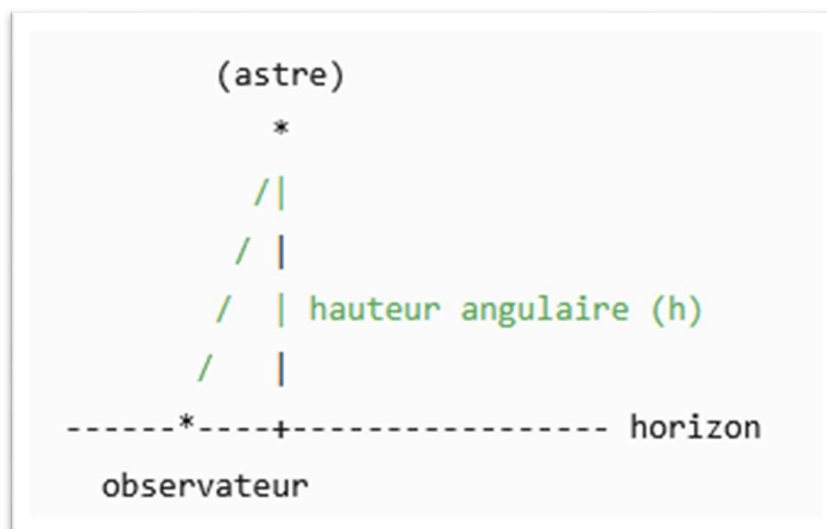
Le témoin ne disposant plus de la version originale, nous nous appuyons en toute confiance sur les éléments indiqués dans sa déclaration initiale.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

En tenant compte des indications figurant dans le QT, le phénomène était visible vers l'azimut moyen de 220°.

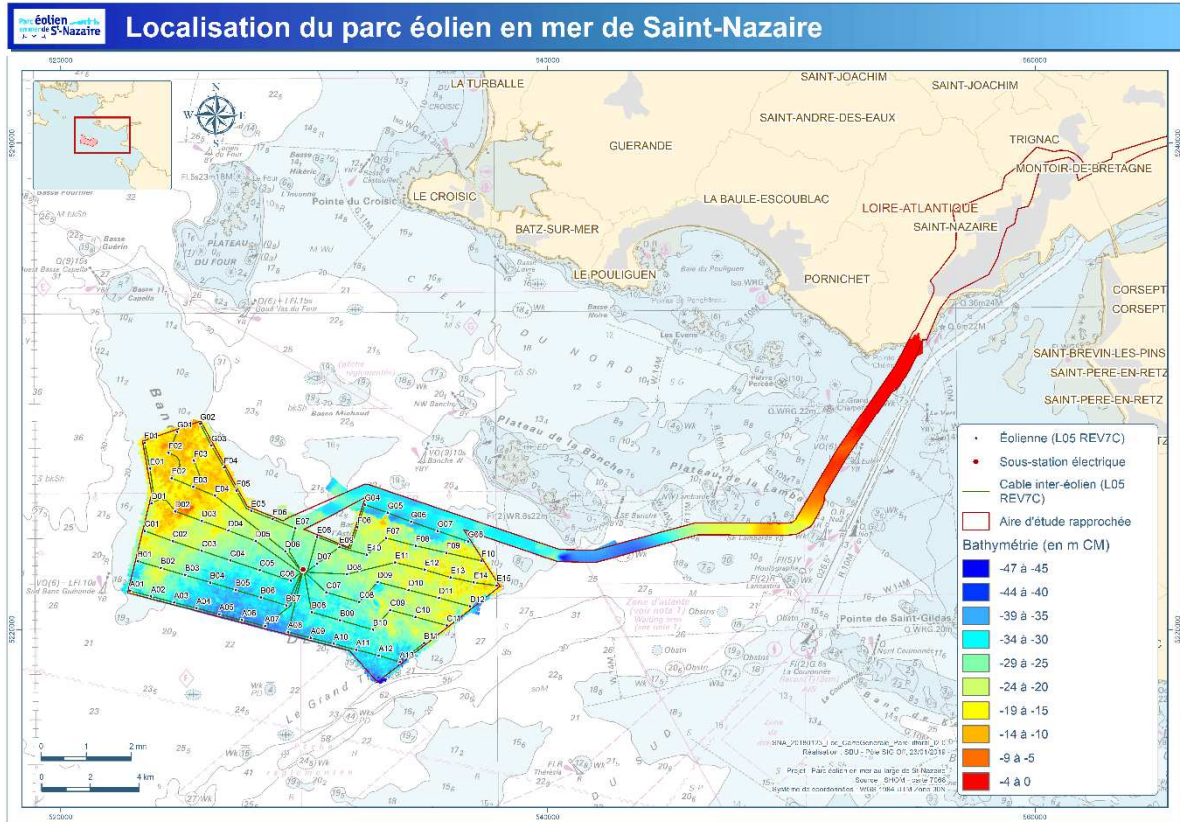
T1 ayant envoyé un extrait de carte avec une flèche indiquant la direction du PAN. La vidéo montre au loin des éoliennes appartenant au parc de Saint Nazaire. Les premières lignes se situent à environ 12 km du témoin. Le phénomène est au-dessus de ces dernières visuellement parlant, mais bas sur l'horizon, c'est-à-dire à hauteur angulaire faible. A titre indicatif, un rapide calcul donne cette hauteur angulaire à moins d'un degré (hauteur d'une éolienne du Parc : 175 m, distance de 12 000 m soit 0.83°). Le phare blanc se situe à environ 2°.

Note : La hauteur angulaire (ou élévation) d'un astre (ou d'un PAN) est l'angle formé entre l'horizon et la ligne de visée vers cet astre (ou ce PAN), mesuré dans un plan vertical.



La hauteur angulaire n'indique ni la distance réelle de l'astre (ou du PAN) par rapport à l'observateur, ni son altitude réelle.

Connaissant l'emplacement du témoin mais aussi l'azimut d'observation, nous avons pu identifier en partie les éoliennes visibles sur la vidéo du témoin.

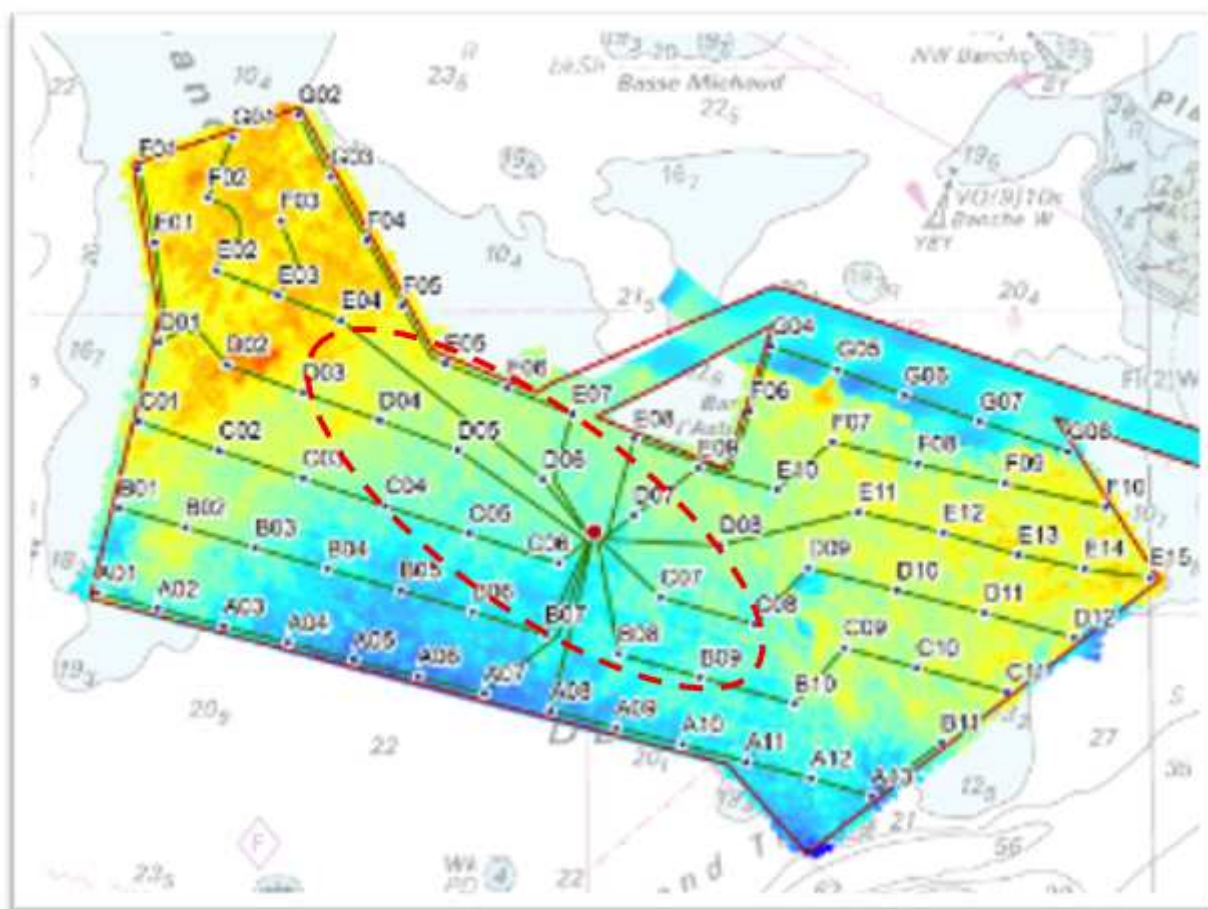


Voici les azimuts initiaux (angle mesuré de 0 ° = Nord, vers l'Est dans le sens horaire) entre le point d'observation (47,27411 N / -2,482339 E) et chacune des 15 éoliennes ; ils sont calculés sur l'ellipsoïde WGS-84 à l'aide de la formule géodésique classique $\theta = \text{atan2}(\sin \Delta\lambda \cdot \cos \varphi_2, \cos \varphi_1 \cdot \sin \varphi_2 - \sin \varphi_1 \cdot \cos \varphi_2 \cdot \cos \Delta\lambda)$ puis convertis en degrés :

	Latitude	Longitude	Azimut (°)
1	47.148634	-2.498016	184,9
2	47.157272	-2.509689	189,0
3	47.164742	-2.517242	192,2
4	47.168944	-2.533722	198,4
5	47.172445	-2.543678	202,3
6	47.177112	-2.561188	208,9
7	47.179212	-2.570457	212,3
8	47.167543	-2.596893	216,2 *
9	47.170811	-2.608223	219,7 *
10	47.174778	-2.621613	223,6 *
11	47.178279	-2.632942	226,9 *

12 47.174579 -2.639465 227,1 *
13 47.193679 -2.644958 234,0 *
14 47.203243 -2.653542 238,7 *
15 47.209307 -2.657318 241,5 *

L'ellipse, tirets en rouge, sur la carte suivante montre le secteur de la vidéo de T1 :



Situation astronomique :

Lune :

- Le 24 août 2023, la Lune était en Premier Quartier, avec environ 50 % d'illumination.
- En phase de Premier Quartier, la Lune se couche généralement autour de minuit. À 2 h, elle est donc déjà sous l'horizon, et non visible à ce moment-là.

Astres :

- Mars : se couche vers 00 h 20 – 00 h 30, donc déjà discret à 02 h, mais encore proche de l'horizon ou sous celui-ci.

- Saturne et Neptune : se lèvent tard dans la nuit et à 02 h du matin, sont faiblement visibles, très basses sur l'horizon Est-Sud-Est, avec Neptune nécessitant des jumelles en raison de sa faible luminosité ($\sim \text{mag } 7,7$).
- Uranus : se lève vers 03 h 13, donc à 02 h, elle n'était pas encore visible.
- Jupiter et Vénus : ne se lèvent qu'au petit matin, bien après 2 h, donc absentes à ce moment-là.
- Mercure : en conjonction proche du Soleil, invisible en pleine nuit.

En résumé : Saturne est très basse, sous forme d'une grosse "étoile orangée", visible à l'œil nu. Azimut $\approx 125^\circ$, soit Est-Sud-Est. Hauteur angulaire $\approx 5^\circ\text{--}8^\circ$ au-dessus de l'horizon.

- La lune : Azimut : 282° ce qui correspond à Ouest-Nord-Ouest pour une hauteur angulaire négative de -10° .

Aucun astre ne peut rendre compte de l'observation de T1.

Situation météorologique :

Station de Saint-Nazaire (44) à 15 km. Info-climat.

Heure locale	Temps	Temp.	Pluie	Humidité	Vent moy.	Vent max.	Vent dir.	Ecart (mn)
Jeudi 24 août 2023								
04:00:00		22.5 °C	0 mm/h	93%	4 km/h	3.6 km/h	140.0°	+150 mn
03:00:00		23.0 °C	0 mm/h	91%	4 km/h	10.1 km/h	40.0°	+90 mn
02:00:00		24.4 °C	0 mm/h	86%	7 km/h	14.4 km/h	40.0°	+30 mn

Un vent de secteur 40° pour une vitesse de 7 km/h (moyenne) – Aucun nuages.

Vérification trafic aérien et analyse des données radar :

La réception tardive du QT nous empêche toute vérification approfondie concernant un éventuel aéronef d'autant que la description d'un phénomène lumineux bas sur l'horizon et fixe durant + d' $\frac{1}{2}$ heure élimine fortement et avec pertinence un éventuel trafic aérien

Autres recherches :

Une recherche sur Internet a été effectuée. Nous n'avons pas retrouvé d'autres témoins ni d'autres témoignages à cette date.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUÊTE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	BATZ-SUR-MER (44)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	N/A

A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	N/A
Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Trajet domicile-travail
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Lat. 47.2741100000 Lon. -2.4823390000
B3	Description du lieu d'observation	Territoires artificialisés - Zones urbanisées Ciel
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/08/2023
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	01 :30 :00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	30
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	3 (non connus)
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Aucun lien ; « Je les recroiserai peut-être un jour si jamais. »
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	N/A
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Le devoir du travail »
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	« Xiaomi redmi quelque chose »
B14	Conditions météorologiques	Soleil ou Nuit claire
B15	Conditions astronomiques	Moyenne / Ciel étoilé
B16	Equipements allumés ou actifs	« Mon téléphone »
B17	Sources de bruits externes connues	Aucun
Description du phénomène perçu		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	2D - Rond
C3	Couleur	Blanc
C4	Luminosité	Intensité - Claire, moyenne, ex: pleine lune (mag. -10 à -5)
C5	Trainée ou halo ?	Non
C6	Taille apparente (maximale)	$0.1 < x < 0.3^\circ$ ou « Petite/Assez petite »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Aucun, Silence total
C8	Distance estimée (si possible)	>10000m
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	Env. 220.00

C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	2.00 (sur calcul)
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	Env. 220.00
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	2.00 (sur calcul)
C13	Trajectoire du phénomène	Stationnaire, Immobile
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	Fixe
C15	Effet(s) sur l'environnement	Stationnaire
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	Ne Se Prononce Pas
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NSP
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NSP
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NSP
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NSP
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NSP
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	NSP

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Nous disposons de peu d'hypothèses pour ce dossier. Il restait trois occurrences possibles :

- Un drone.
- Un aéronef au loin.
- Un trafic maritime possédant un phare puissant.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

Le drone :

Cette hypothèse est rapidement écartée grâce à la description fournie par T1, qui affirme avoir observé un objet fixe de taille significative, comparable à celle de la Lune.

Par ailleurs, bien que cet argument puisse être discuté, la zone d'observation étant en pleine mer, elle semble peu propice à un vol de drone de nuit (il existe des drones pour surveiller les éoliennes mais leur emploi se fait majoritairement diurne). Pour justifier la taille perçue, il faudrait que le drone soit nettement plus grand que les modèles courants ou très proche du témoin. Dans ce dernier

cas, le bruit caractéristique d'un drone, un bourdonnement, aurait probablement été entendu, d'autant plus dans le calme ambiant de la plage.

Un trafic aérien :

Malgré le manque de la carte CAPCODA*, la consultation des applications comme Flight Aware ou FlightRadar24 ne montre aucun trafic susceptible d'entrer en cohérence avec le témoignage et les images de la vidéo. En outre un tel trafic, aurait inmanquablement été observé comme mouvant par T1 sauf s'il arrive face à ce dernier. Dans le cas dernier cas, le temps d'observation aurait, là encore, montré un mouvement ou une perception différente de luminosité et de taille. Nous éliminons cette hypothèse.

Un trafic maritime :

Les recherches se sont dirigées vers un possible trafic maritime puisqu'un parc éolien se situe dans la direction d'observation du PAN. Il faudrait un bateau procédant à une surveillance du dit parc et possédant un phare assez puissant. En outre sa présence potentielle se doit ne de pas être permanente car dans ce cas T1 l'aurait inmanquablement observé par le passé, sont trajet domicile-travail et même loisirs étant récurrent.

La consultation des sites maritimes mais également divers journaux, orientée vers cette piste devrait mentionner une telle présence ne serait ce que pour une surveillance.

Nous avons donc trouvé que le parc, mis en service complet en novembre 2022, a fonctionné normalement en août 2023, avec une production d'environ 92 000 MWh ce mois-là. La seule interruption technique notable a eu lieu le 1er décembre 2023, dans la soirée, suite à une anomalie détectée au niveau de la sous-station électrique. Les 80 éoliennes ont été arrêtées pour maintenance à partir de cette date, sans indication d'interventions nocturnes spécifiques en août (source : loire-atlantique-nautisme.fr+9saint-nazaire.maville.com+9saint-nazaire.maville.com+9).

Aucune trace d'interventions nocturnes durant août 2023 sur ce parc. Toutes les opérations de maintenance et arrêts rapportés concernent principalement décembre 2023, pas août.

Les opérations de maintenance courante (réservées à La Turballe) sont essentiellement préventives ou correctives légères, réalisées en journée, même si les navires de maintenance peuvent opérer 7j/7 selon la météo (source : seamarconi.com+8parc-eolien-en-mer-de-saint-nazaire.fr+8fr.wikipedia.org+8.)

Pour les composants volumineux (pales, transformateurs, etc.), les interventions sont coordonnées depuis le port de Saint-Nazaire, mais je n'ai trouvé aucun compte-rendu d'une telle opération en août 2023 (source : fr.wikipedia.org+1fr.wikipedia.org+1.)

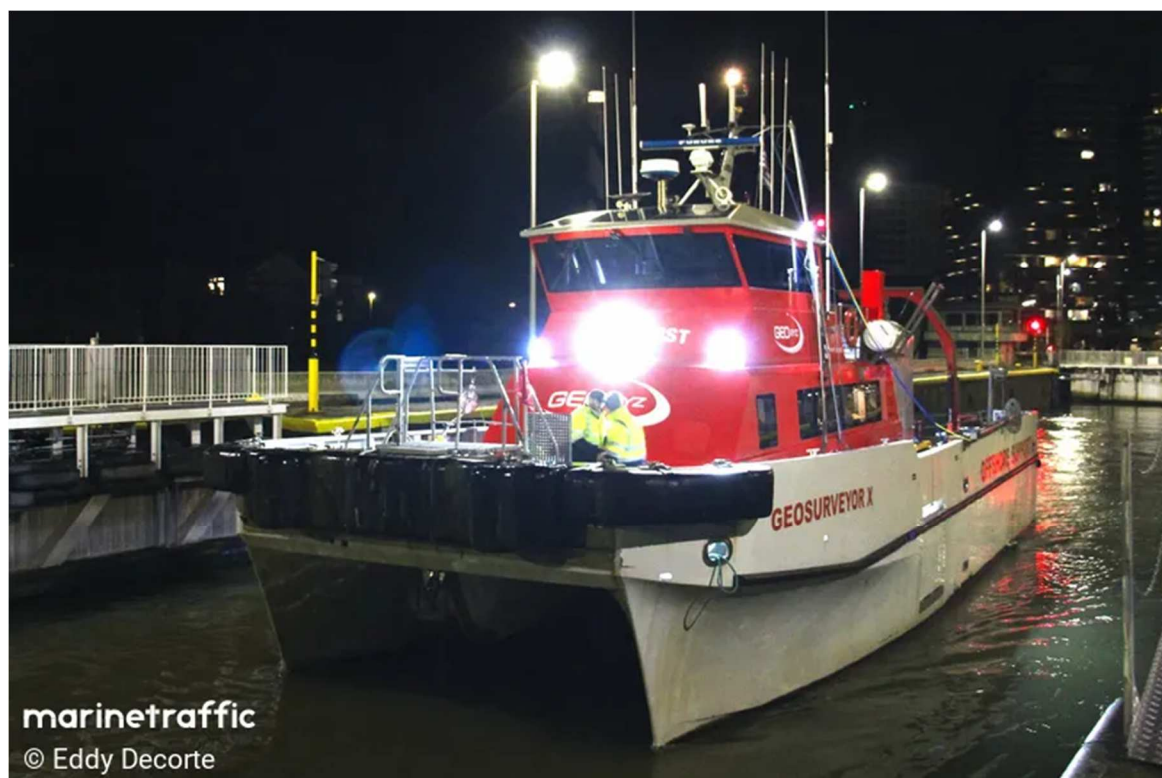
Un incident lié aux transformateurs de la sous-station a bien eu lieu, entraînant l'arrêt complet du parc, mais cela date du 1er décembre 2023, pas d'août (source : letelegramme.fr.)

Il n'y a pas de trace d'interventions nocturnes ou de pose de transformateur en août 2023.

En août 2023, cependant, une autre présence en mer a été signalée :

Du 18 au 30 août 2023, un navire géophysique nommé Geosurveyor XI menait une campagne de reconnaissance géophysique (acoustique/sub-fond) autour des blocs A et B du parc, sous la conduite de RTE, avec mise en place de zones réglementées interdisant le mouillage à moins de 500 m de ce navire. (source : uiasaintnazaire.info+2aplr.fr+2meretmarine.com+2.)

Cela signifie que le Geosurveyor XI était bien sur zone fin août 2023.



le Geosurveyor XI

Le Pioneering Spirit, considéré comme le plus grand navire au monde dédié aux lourdes levées, stationnait mi-août 2023 au large du parc éolien de Saint-Nazaire pour poser la sous-station électrique :

Le 15 août, sa fondation (« jacket ») a été installée.

Le 18 août en soirée, le topside (plateforme pesant entre 1 500 et 2 000 tonnes) a été posé depuis une barge grâce à sa grue capable de lever jusqu'à 5 000 tonnes (source : nsenergybusiness.com+15meretmarine.com+15saint-nazaire.maville.com+15.)

Le géosurveyor XI est donc bien présent mais l'était-il en zone d'observation ? D'autant que ce navire est doté d'un phare peu puissant car limité aux feux de navigations réglementés, d'un éclairage pour son hélidock (zone d'atterrissage pour hélicoptère à titre occasionnel) et d'éclairages de travail à bord donc non conçus pour éclairer l'océan. Pour en être certain nous avons sollicité notre expert maritime afin d'obtenir une carte du trafic maritime sur site à la date et heure de l'observation.

Le 11 juillet 2025 le GEIPAN contacte l'expert et le 08 août nous obtenons notre réponse.

Extrait :

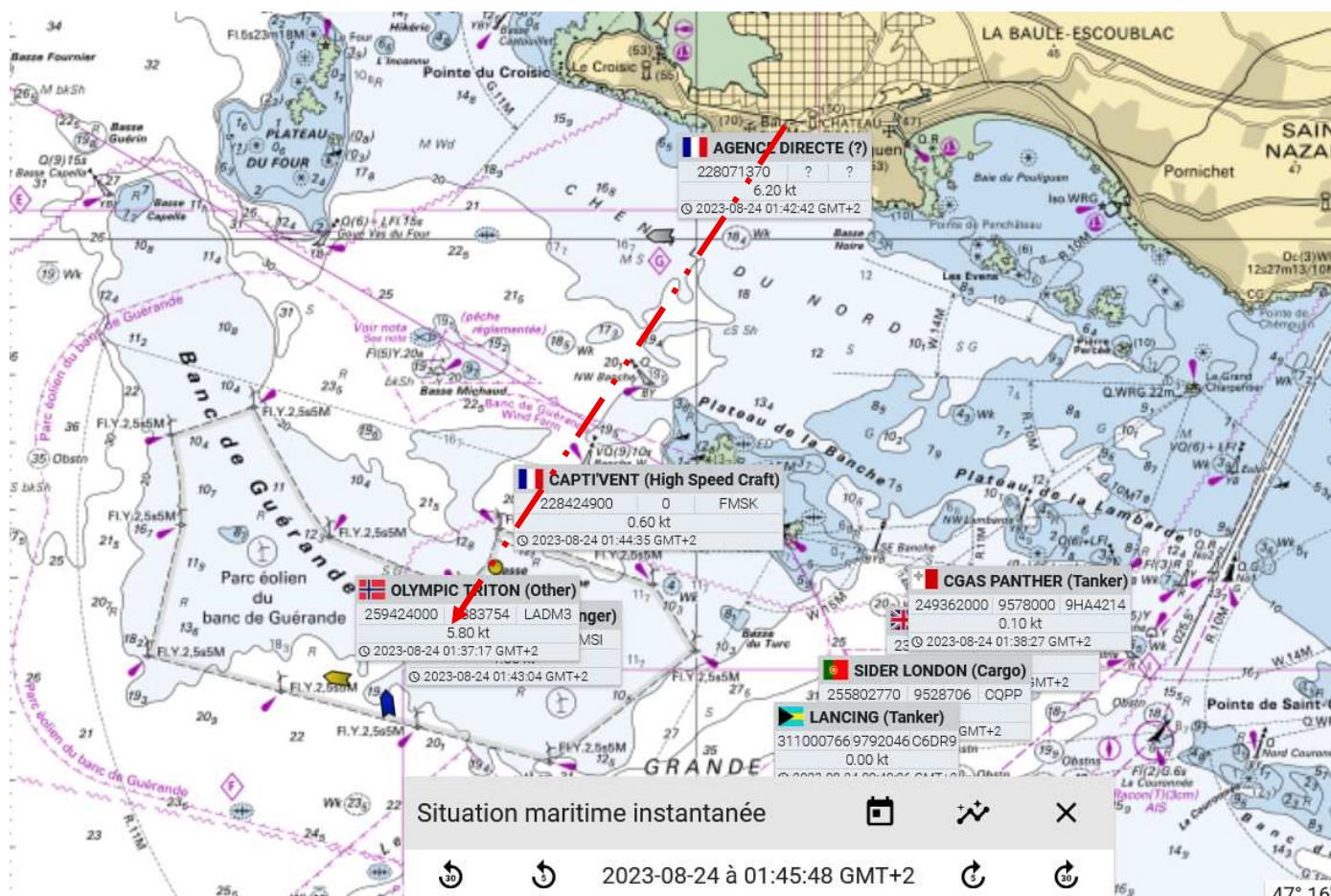
« J'ai repris ci-dessous la copie d'écran ANAIS du 24/08 à 01h45 LT.

Le GEOSURVEYOR XI était au port de St Nazaire cette nuit-là et n'était pas dans la zone.

Un voilier de course est passé dans la zone à moins de 2 Nq à ce moment-là, AGENCE DIRECTE MMSI 228071370.

Le SOV du parc éolien OLYMPIC TRITON qui a des projecteurs très puissants était à plus de 10 Nq *»

Le navire Olympic Triton semble coller davantage que le Geosurveyor XI. C'est effectivement un navire de travail beaucoup plus imposant.



Si nous reportons l'azimut (~220° vers ~280°) d'observation de T1 avec la présence de l'Olympic Triton sur zone nous avons une forte correspondance. Le bateau est bien vers un azimut 220°.

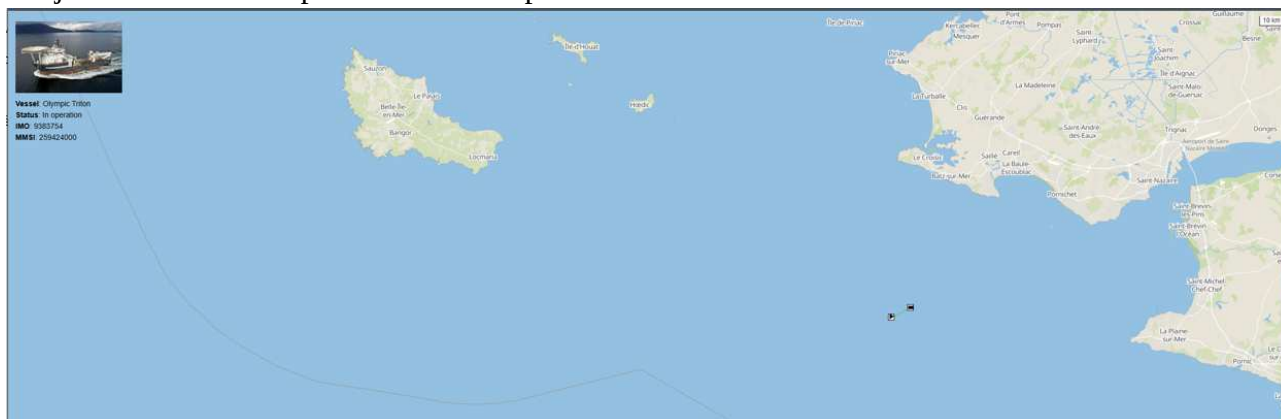
Restait à avoir la raison de sa présence et le pourquoi de l'utilisation d'un phare aussi puissant en milieu de nuit à proximité du parc éoliens de Saint Nazaire.

Le GEIPAN a contacté le commandant du navire qui, en retour, apporte les précisions suivantes :

« Je peux confirmer que notre navire se trouvait bien dans la zone à l'heure indiquée, effectuant des opérations de maintenance sur le parc éolien offshore de Saint-Nazaire. Il procédait alors à des transferts d'équipage à l'aide d'un navire de transport de personnel (une embarcation plus petite qui

vient s'appuyer contre notre navire pour permettre le passage des membres d'équipage d'un bâtiment à l'autre). Pour ce type d'opération, ils utilisent généralement l'éclairage de pont habituel, que toute personne observant la scène pourrait sans doute identifier comme provenant d'un navire. Les horaires indiqués sur la carte sont en temps universel coordonné (UTC). L'équipage n'a rien signalé d'inhabituel cette nuit-là. » (mail du 08 octobre 2025)

Est joint une carte complémentaire utile pour la suite du dossier :



Le navire en question :



*Note : L'unité de mesure Nq est une unité de distance utilisée en navigation maritime et aérienne. Le mille marin équivaut à 1852 m (une valeur correspondante à une minute d'arc terrestre). Ici 10Nq est égal à 18 520 m (18 km).

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE RETENUE

HYPOTHÈSE(S)			EVALUATION*
1. Phare de bateau			0.950
*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)			
1. Phare de bateau - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 52337			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE

Date/Heure	Conforme à la présence du bateau Triton sur zone.	0.95
Azimut (préciser: début/fin)	Conforme aux estimations faites après enquête. Marge d'erreur toujours possible mais inconnue.	0.90
Forme et couleur	Conforme à la présence d'un phare puissant sur la bateau TRITON	0.90
Carte maritime	Indique la présence sur zone du bateau TRITON	0.90
Confirmation du commandant	Confirmation par mail de la raison de la présence du bateau TRITON sur zone à la date et heures de l'observation.	0.90

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE DU / DES TÉMOIGNAGE (S)

L'étrangeté de ce cas repose principalement sur la manière dont le témoin (T1) perçoit le phénomène. L'enquête permet de l'atténuer, tout comme le récit du témoin contribue à la relativiser.

En revanche, l'étrangeté intrinsèque du phénomène ne peut être évaluée.

La consistance* du cas n'est pas optimale, mais reste suffisante pour apporter une conclusion pertinente.

La vidéo transmise a pu être exploitée, elle renforce la cohérence du dossier en scénarisant l'observation.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le 23 août 2023 entre 00h30 et 01h30, un témoin observe depuis Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) un phénomène lumineux inhabituel. Vers 01h30-01h40, alors qu'il se déplace à pied le long de la côte, il remarque un point lumineux blanc, fixe et particulièrement brillant, dont la taille apparente est légèrement inférieure à celle de la Lune. Le témoin, initialement intrigué, écarte rapidement l'hypothèse d'une observation lunaire en raison des caractéristiques distinctes du phénomène. Il décide de rester sur place pendant environ 20 à 30 minutes pour continuer son observation. Vers 02h00, alors qu'il se trouve près de la plage de Saint-Michel, il rencontre un groupe de personnes qui confirment également avoir remarqué cette lumière inhabituelle dans le ciel. Bien que ces témoins ne s'y intéressent pas particulièrement, ils confirment qu'il ne s'agit pas de la Lune. Le témoin quitte finalement les lieux vers 02h30, le phénomène lumineux est toujours visible dans le ciel.

La consistance* du cas n'est pas optimale, mais reste suffisante pour apporter une conclusion pertinente. La vidéo transmise a pu être exploitée, elle renforce la cohérence du dossier en scénarisant l'observation.*Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

L'étude du dossier et les recherches effectuées auprès de notre expert maritime permettent d'identifier formellement le PAN comme étant le phare puissant du navire TRITON sur zone au moment de l'observation.

Le GEIPAN classe ce cas en « A » : observation du phare du navire TRITON.

*Glossaire :

CAPCODA	Centre Air de planification et de conduite des opérations et de défense aérienne (Armée de l'Air et de l'Espace).
CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectives, recueillies pour un témoignage.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] 0.050

Consistance [C] = [I]x[F] 0.750

Fiabilité [F] 0.900

Information [I] 0.800

Classé A

